

Nom - Prénom	Club
---------------------	-------------

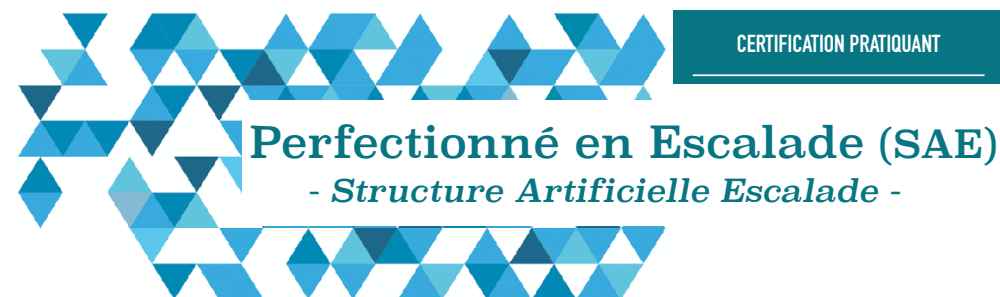
PERFECTIONNE EN ESCALADE - SAE : GROUPES DE COMPÉTENCES

THEME 1	Nom du certificateur	Brevet/diplôme	Date et signature
PERF-1.1 - Niveau de pratique			
PERF-1.2 - Expériences			

THEME 2	Nom du certificateur	Brevet/diplôme	Date et signature
PERF-2.1 : Progresser en escalade (commune SNE)			
PERF-2.2 : Techniques complémentaires (commune SNE)			
PERF-2.3 : Compétences spécifiques en SAE			

THEME 3	Nom du certificateur	Brevet/diplôme	Date et signature
PERF-3.1 : Mon matériel			
PERF-3.2 : Les bons comportements en escalade			
PERF-3.3 : Environnement de pratique : milieu SAE			

THEME 4	Nom du certificateur	Brevet/diplôme	Date et signature
PERF-4.1 - Ma formation à la FFCAM		Mise en place à venir	



Attestation de compétences/certification :

Cette fiche est mise à disposition à titre expérimental. Elle permet de suivre l'acquisition des compétences autour des 4 THEMES suivants :

THEME 1 : Expérience et niveau de pratique

THEME 2 : Progression et sécurité dans la pratique

THEME 3 : Prévention et environnement de pratique

THEME 4 : Environnement fédéral, des clubs et des pratiques

La validation de l'ensemble des groupes de compétences (page 4) dans les 4 THEMES permet l'attribution de l'attestation de compétences/certification **PERFECTIONNE EN ESCALADE - structure artificielle escalade (SAE)**. Cette attestation de compétences/certification sera intégrée dans le système d'information de la FFCAM dès que l'application sera opérationnelle.

Champ de compétences - Pratiquant initié en escalade sur SAE

L'adhérent dispose de compétences lui permettant d'évoluer en autonomie dans sa pratique personnelle sur SAE, y compris en dehors d'activités organisées par le club, dès lors dans ce cas que tous les participants sont eux-mêmes perfectionnés en SAE (ou compétences équivalentes).

Le niveau d'escalade attesté est 6a en tête.

Perfectionné en Escalade - SAE

1

NIVEAU -
EXPÉRIENCES

1.1 - NIVEAU DE PRATIQUE

- ☐ Niveau de pratique maîtrisé de 6a en tête sur SNE.

1.2 - EXPÉRIENCES

- ☐ Temps de pratique de 6 mois à raison d'une séance par semaine, ou d'au moins 40 heures.

2

TECHNIQUES ET
SÉCURITÉ DANS
LA PRATIQUE

2.1 - PROGRESSER EN ESCALADE

COMPÉTENCES COMMUNES SAE

- ☐ Connaître et expliquer les principes de la progression en escalade : éléments moteurs, cognitifs, affectifs...
- ☐ Connaître ses points forts et faibles dans l'activité.
- ☐ Connaître les différentes modalités de validation d'une voie (à vue, flash, après travail).
- ☐ Connaître et appliquer les principes de l'échauffement pour être plus performant.
- ☐ Connaître et nommer les différents mouvements lors d'une progression.
- ☐ Lire, déchiffrer et expliquer des passages.
- ☐ Évaluer la difficulté d'une voie ou d'un passage et proposer une cotation.
- ☐ S'engager et accepter des mouvements de déséquilibre.
- ☐ Grimper avec relâchement entre deux points d'ancrage, tout en restant concentré et vigilant.
- ☐ Organiser sa séance d'escalade en fonction de son objectif.
- ☐ Travailler une voie.

2.2 - TECHNIQUES COMPLÉMENTAIRES

COMPÉTENCES COMMUNES SNE

- ☐ Maîtriser l'assurage dynamique.
- ☐ Maîtriser l'usage d'un appareil d'assurage auto-freinant.
- ☐ Maîtriser l'usage d'une dégaine à freinage assisté, en cas de différence de poids importante entre le grimpeur et l'assureur ; connaître les limites de son utilisation.
- ☐ Évaluer les risques objectifs d'une chute.
- ☐ Adopter une posture de chute sécuritaire.

2.3 - COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES EN SAE

- ☐ Savoir bloquer un appareil d'assurage avec un nœud de mule et un nœud d'arrêt.

3

PRÉVENTION ET
ENVIRONNEMENT
DE PRATIQUE

3.1 - MON MATÉRIEL

COMPÉTENCES COMMUNES SAE

- ☐ Savoir contrôler l'état d'usure de son matériel.

3.2 - LES BONS COMPORTEMENTS EN ESCALADE

COMPÉTENCES COMMUNES SAE

- ☐ Rester vigilant et rigoureux quel que soit le contexte, mon niveau et mon expérience de pratique.
- ☐ Être vigilant sur la pratique de mes partenaires, et intervenir si nécessaire.
- ☐ Connaître et éviter les risques liés au surentraînement.

3.3 - ENVIRONNEMENT DE PRATIQUE : MILIEU SAE

- ☐ Connaître les points de vigilance d'une SAE : jonction des tapis, date de contrôle de la structure, points de progression, relais, dégaines en place.
- ☐ Connaître les différences de conformité des tapis aux pieds des murs à cordes et des blocs.

4

ENVIRONNEMENT
FÉDÉRAL ET DES CLUBS

4.1 - LA PRATIQUE DES ACTIVITÉS DANS LES CLUBS

MISE EN PLACE À VENIR